



Taekwondo Québec

Fédération québécoise de taekwondo WT
(Association de tae-kwon-do du Québec inc.)

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale extraordinaire des membres

Date et heure	20 septembre 2026, 15 h 00 (accueil dès 14 h 45)
Mode	Par visioconférence Microsoft Teams
Premier objet	Ratification des modifications aux règlements généraux — 30 propositions, majorité simple
Second objet	Lettres patentes supplémentaires — 1 proposition, deux tiers (2/3)
Convocation	Avis transmis le 5 septembre 2026, conformément aux articles 58 et 61
Annexe	Annexe 1 de l'avis de convocation

Légende : [V] point donnant lieu à un vote · [D] document joint à l'avis · [A] présentation ou période de questions, sans vote

Les durées sont des estimations destinées à la conduite de la séance.

No	Point	Type	Durée
1	Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue	A	5 min
2	Lecture de l'avis de convocation	D	5 min
3	Vérification du quorum et constatation de la régularité de la convocation	A	5 min
4	Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée (art. 62)	V	3 min
5	Nomination de deux (2) scrutateurs	V	2 min
6	Adoption de l'ordre du jour	V	3 min
7	Rappel des règles de procédure (section 5 de l'avis)	A	7 min

Taekwondo Québec – Ordre du jour – AGEX

8	PREMIER OBJET — RATIFICATION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX		
8.1	Présentation d'ensemble du projet de modifications	A	15 min
8.2	Période de questions générale	A	15 min
8.3	Bloc A — Membres, catégories et affiliation	V	35 min
	1. Proposition no 1 — Article 1 : Définitions		
	2. Proposition no 7 — Articles 14.1 à 14.5 : Nouvelle catégorie « Officiels »		
	3. Proposition no 8 — Articles 14.6 à 14.9 : Nouvelle catégorie « Invités »		
	4. Proposition no 9 — Articles 14.10 à 14.13 : Nouvelle catégorie « Membre d'un jour »		
	5. Proposition no 2 — Article 4 : Catégories de membres		
	6. Proposition no 3 — Article 5 : Définition du membre actif		
	7. Proposition no 4 — Article 7 : Cotisation du membre actif		
	8. Proposition no 5 — Article 10 : Définition du membre associé		
	9. Proposition no 6 — Article 11 : Admission d'un membre associé		
	10. Proposition no 10 — Article 15 : Définition du dojang — échéance d'affiliation et pouvoir de suspension		
	11. Proposition no 11 — Article 16 : Admission d'un dojang — allègement vers une politique		
8.4	Bloc B — Conseil d'administration : composition, indépendance et mandats	V	35 min
	1. Proposition no 18 — Article 34.1 (nouveau) : Administrateur coopté		
	2. Proposition no 12 — Article 26 : Nombre d'administrateurs		
	3. Proposition no 19 — Article 37 : Vacance		
	4. Proposition no 13 — Article 27 : Répartition des sièges — harmonisation terminologique		
	5. Proposition no 14 — Article 29 : Administrateur indépendant		
	6. Proposition no 15 — Article 30 : Éligibilité des administrateurs		

Taekwondo Québec – Ordre du jour – AGEX

	7. Proposition no 16 — Article 30 b) : Inhabilités — clarification et personnes liées		
	8. Proposition no 17 — Article 34 : Durée du mandat — carence et calcul des mandats		
	9. Proposition no 20 — Article 39 : Destitution d'un administrateur		
—	Pause		10 min
8.5	Bloc C — Gouvernance, transparence et fonctionnement	V	25 min
	1. Proposition no 21 — Article 42, paragraphe 11 : Transparence et diffusion		
	2. Proposition no 22 — Article 42, paragraphe 14 (nouveau) : Tarification		
	3. Proposition no 23 — Article 52 : Le trésorier — supervision plutôt qu'exécution		
	4. Proposition no 27 — Article 71 : Comités statutaires et plan de travail		
	5. Proposition no 24 — Article 53 : Évaluation annuelle du directeur général		
	6. Proposition no 25 — Article 54 : Formation des comités		
	7. Proposition no 26 — Article 64 : Projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle		
	8. Proposition no 28 — Article 74 : Ordre du jour statutaire des réunions du conseil		
8.6	Bloc D — Nettoyage rédactionnel	V	8 min
	1. Proposition no 29 — Articles 32.1, 35, 36 et 47 : Abrogation des dispositions transitoires caduques		
	2. Proposition no 30 — Ensemble du règlement : Corrections rédactionnelles et de concordance		
9	SECOND OBJET — LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES		
9.1	Présentation et période de questions	A	10 min
9.2	Vote sur la proposition 2026-AGEX-LP — majorité des deux tiers (2/3)	V	5 min
10	Constatation des résultats et suites données au projet	A	5 min
11	Levée de l'assemblée	V	2 min

Durée estimée totale : environ trois heures quinze minutes, soit une levée vers 18 h 15.